En quoi Google Earth permet-il de comprendre ce qu'est une cité en Mésopotamie au Ille millénaire avant JC ?

- Localiser et situer la cité d'Uruk à différentes échelles grâce aux orthographies.

- Observer et comprendre l'organisation du territoire d'Ourouk à l'aide des orthographies et des documents mis à la disposition des élèves.

- Aboutir à une définition du terme « cité », qui prendra la forme d'un schéma.

- Etre capable de transposer ses connaissances sur la cité d'Uruk à celle d'Ur dans le croissant fertile en changeant d'échelle.

1/ Localiser et situer Ourouk

Le professeur invite chaque élève, en possession d'une feuille de travail où se trouvent un questionnaire et un fond de carte, à se connecter à l'ordinateur et suivre les consignes pour accéder au fichier kmz et le lancer. Le professeur donne alors quelques consignes sur l'utilisation de Google Earth, dont il présente les fonctions utiles.

Le professeur annonce alors que chaque élève va incarner le rôle d'un archéologue pour découvrir ce qu'est Ourouk. Il demande alors aux élèves de changer d'échelle à l'aide du curseur + et - en se mettant à une altitude de 3632 km puis de cocher la case « consignes » dans la colonne « Lieux ». L'activité en autonomie peut commencer. Le professeur apporte éventuellement une aide aux élèves.



L'élève relève le continent et le pays actuel où se trouve Ourouk ainsi que sa localisation dans le pays. Il peut placer Ourouk sur sa carte de l'Orient Ancien.

L'élève coche ensuite les cases de la colonne "Lieux" indiquées dans les consignes et change d'échelle. A l'aide des éléments apparus, il situe Ourouk en examinant les couleurs de l'orthographie (jaune pour le désert, vert pour les plaines fluviales) ainsi que l'évolution des cours des fleuves et du niveau de la mer. L'élève les place et nomme sur sa carte.

2/ Comprendre l'organisation d'Ourouk.

L'élève poursuit les consignes et est alors confronté à un premier document archéologique : l'épopée de Gilgamesh, qui leur a été préalablement racontée en cours. Il identifie le roi et les bâtiments qu'il y aurait fait construire.



Par la suite, l'élève ayant coché les cases suivantes dans la colonne "Lieux», fait apparaître une série de découvertes archéologiques sous la forme de photographies, textes, vidéos et plans et répond aux questions sur chacune de ces découvertes.



A la fin de cette étape, l'élève doit comprendre que la cité d'Ourouk est :

- un territoire, au bord d'un fleuve, pour irriguer les champs qui entoure la ville
- un territoire dirigé par un roi pour son peuple vivant dans son palais (cela constitue une première définition de l'Etat).
- un territoire, protégé par des dieux vénérés dans des temples ou ziggourats.
- une ville défendue par une solide muraille.
- L'élève peut alors comparer le résultat des fouilles archéologiques avec l'épopée de Gilgamesh.

3/ Généralisation.

Le professeur reprend alors la main et propose une correction des réponses aux questions. Puis, il demande aux élèves de cocher la case « Le plan de la cité d'Ur » et de double cliquer sur le titre pour changer la vue. L'élève a l'occasion de confronter l'organisation d'Ourouk avec celle d'Ur. Il constate alors les grandes similitudes entre les deux lieux.



Le professeur demande aux élèves de se mettre à l'échelle du croissant fertile pour resituer les cités étudiées. C'est l'occasion de découvrir l'existence d'autres cités, terme qui fait à présent sens pour les élèves. Ils peuvent alors colorier le croissant fertile sur leur carte et placer les autres cités du croissant fertile.



Avec l'aide du professeur, l'élève doit être capable de construire le schéma de la cité en Mésopotamie entre le IVe et le IIIe millénaire avant JC. Il a ainsi acquis ce repère qu'il peut situer dans le temps et l'espace et peut ainsi l'utiliser en transposant ses connaissances sur la cité d'Uruk à d'autres cités de la Mésopotamie.



<u>Conclusion</u> : Entre le IVe et le IIIe millénaire avant JC apparaissent dans le croissant fertile les premières cités, territoires gérés par un roi pour le compte d'un peuple : c'est la formation des premiers Etats.

Plues-values attendues :

La cité est un territoire qui est donc observable depuis l'espace. En effet, une cité comme Ourouk a laissé des traces encore visibles de nos jours. Ainsi, nous sommes en mesure de voir comment s'organisaient les hommes de cette cité entre le IVe et le IIIe millénaire et de définir ce qu'est une cité.

Google Earth permet de pouvoir construire son propre SIG afin d'apporter aux élèves les informations voulues au fur et à mesure.

De plus, l'utilisation de Google Earth permet aux élèves de se familiariser et de pratiquer la notion d'échelle.

L'utilisation d'un SIG permet une autonomie unique de l'élève qui ici sera acteur de son savoir.

De même, l'utilisation du SIG donne aussi la possibilité de créer des parcours diversifiés, selon les difficultés des élèves en adaptant les documents, en mettant en valeur certains éléments de réponse ou bien en ajoutant une aide.

Enfin, l'utilisation de Google Earth répond à l'attente des programmes d'histoire et de géographie ainsi qu'à la validation des items du B2i et est gratuit.

Limites de l'outil :

L'activité peut être chronophage. Elle peut éventuellement être terminée dans une salle de cours classique ou bien équipé d'un TBI.

Les élèves doivent prendre le temps de se familiariser avec cet outil d'où l'importance de l'avoir déjà utilisé au préalable lors du premier thème de géographie. Ils pourront ainsi réinvestir leur savoir-faire.

Le matériel utilisé : l'application nécessite un ordinateur puissant avec windows XP, un processeur de type pentium 4 à 3,5 Ghz, avec 512 Mo de mémoire vive, une carte graphique 3D avec 32 Mo de vram et 2Go de libre sur le disque dur.

La connexion internet : ADSL obligatoire avec, de plus, un bon débit (2 Mbits/sec) afin de ne pas trop attendre le chargement des données (une seule image peut peser 150 Mo).

L'intégration de vidéos dans Google Earth est possible mais ces dernières doivent hébergées sur Youtube. Or, ce site est très souvent bloqué par les administrateurs du réseau du collège, afin d'éviter aux élèves de visionner un contenu non approprié. Il faut donc bien penser à autoriser son accès puis à de nouveau bloquer son accès.